

retour prématuré à l'alimentation mixte provoque la réapparition de la diarrhée. Une indication non moins essentielle que la diète est l'évacuation de l'intestin. Les purgatifs salins et le calomel sont les seuls que l'on puisse employer; encore le calomel est-il contre-indiqué si l'entérite revêt d'emblée le caractère de colite dysentérique.

Le *calomel* s'emploie, suivant les cas, à dose purgative, c'est-à-dire à la dose de 40 à 60 centigrammes, ou bien à doses petites et réfractées, 10 centigrammes, par exemple, en 10 doses, dont le malade prendra une toutes les heures.

Lorsque le malade souffre beaucoup, on peut associer au paquet de calomel, donné comme purgatif, 2 centigrammes de poudre d'opium, qui modèrent les coliques, sans entraver l'action purgative.

Comme purgatifs salins, on emploie indifféremment le *sulfate de soude* (20 grammes) ou le *sulfate de magnésie* (50 grammes).

Lorsque l'entérite se prolonge, que les selles demeurent abondantes, fétides, il est indiqué de répéter l'emploi des purgatifs, à petites doses, sous forme d'*eaux minérales sulfatées* dont on donne un verre à un verre à bordeaux, suivant leur teneur en sels (un verre d'eau de Montmirail, un verre à bordeaux d'eau de Rubinat, etc.). Les eaux sulfatées prises à petites doses, répétées tous les jours, exercent une action d'arrêt sur la sécrétion intestinale.

Les *lavages de l'intestin* constituent un excellent moyen de réaliser l'évacuation de l'intestin; toutefois ils ne peuvent être employés tout à fait au début, quand l'intensité de la douleur exige le repos de l'intestin; de plus, ils sont contre-indiqués s'il existe des hémorragies intestinales, des selles dysentériques. Le lavage est indiqué plutôt quand l'entérite se traduit par des phénomènes d'intoxication que quand elle détermine des lésions profondes de l'intestin.

Les lavages se font avec de l'eau bouillie à 40 degrés; il est inutile d'ajouter l'eau d'une substance antiseptique qui contribuerait à altérer l'épithélium.

L'antisepsie de l'intestin est surtout réalisée par les purgatifs et par les lavages; Gilbert et Dominici ont constaté la diminution de moitié des microbes de l'intestin, le lendemain de l'administration d'un purgatif salin. Elle est indirectement favorisée par la diète et l'emploi du régime lacté qui réduisent au minimum les fermentations digestives.

L'antisepsie par les médicaments donne des résultats moins bons, tout en présentant des inconvénients. Le salicylate de bismuth, le salol et le bétol (salicylate de naphтол) donnent, en se décomposant dans l'intestin, de l'acide salicylique qui peut être nuisible si les reins fonctionnent mal, puisqu'il s'élimine par les reins; mais ces médicaments, ainsi que le naphтол B, sont surtout nuisibles en vertu de l'action irritante qu'ils exercent sur la muqueuse gastrique.

Le *benzo-naphтол*, qui se décompose dans l'intestin en naphтол et acide benzoïque, lequel s'élimine sous la forme d'acide hippurique, n'est pas irritant pour l'estomac ni pour les reins. De plus, comme il n'a pas la saveur irritante du naphтол, il peut être administré en potion, ce qui est un avantage chez les enfants et les personnes nerveuses qui ne peuvent avaler les cachets. Il est dit-on, d'un pouvoir antiseptique inférieur à celui du naphтол, mais cette infériorité est compensée par la faculté que l'on a de l'employer à doses plus élevées

que ce dernier (4 à 5 grammes en prises de 50 centigrammes ou en suspension dans du lait, dans une potion gommeuse).

Aux antiseptiques insolubles, benzo-naphтол y compris, nous préférons l'*acide lactique*, que l'on emploiera à doses élevées, 10 à 15 grammes :

Acide lactique . . . . .	15 grammes.
Eau bouillie . . . . .	900 —
Sirop de limons . . . . .	100 —
Alcoolature de citron . . . . .	q. s.

A prendre par demi-verres, dans les 24 heures. La limonade lactique est surtout utile pendant la période où le malade est maintenu à une diète presque absolue. Son emploi permet de supprimer presque toutes les autres boissons.

Tandis que l'opium administré isolément présente de graves inconvénients, on peut sans crainte l'associer à la limonade lactique, sous forme d'*élixir parégorique* pour modérer les douleurs. A la formule indiquée plus haut, on pourra donc ajouter 2 ou 3 grammes d'*élixir parégorique*.

Lorsque les phénomènes aigus du début se sont modérés, que la fièvre a disparu, que la diarrhée seule persiste, on peut songer à modifier la muqueuse de l'intestin, au moyen des médicaments seuls si l'on veut agir sur l'intestin grêle, au moyen des lavements médicamenteux si l'entérite prédomine au niveau du gros intestin.

Les *astringents* sont les seuls médicaments auxquels on puisse attribuer une action locale; nous les énumérerons au chapitre suivant.

Dans le cas de colite, on peut user de lavements composés de solutions de *borate de soude*, d'*eau salée* et, s'il existe des ulcérations, de *nitrate d'argent* à petites doses. M. Roger s'est bien trouvé des *lavements à l'eau oxygénée* neutralisée avec son volume d'une solution de bicarbonate de soude à 4 pour 1000. On peut encore utiliser un mélange de 100 centimètres cubes d'eau oxygénée à 12 volumes avec 900 centimètres cubes d'eau bouillie contenant 5 grammes de chlorure de sodium, 3 grammes de phosphate de soude et 0 gr. 50 de bicarbonate de soude. Ces lavements sont très efficaces contre les douleurs, les hémorragies, etc.

**Traitement symptomatique.** — Ce que demandent avant tout les malades, c'est que leurs douleurs soient calmées. Le repos absolu, la diète contribuent à modérer les souffrances; mais il est nécessaire d'y joindre des moyens externes ou des moyens médicamenteux.

Les moyens externes peuvent suffire dans certains cas où la douleur est peu intense : *cataplasmes laudanisés*, *fomentations avec l'huile de camomille camphrée chaude*, plus simplement *compresses humides chaudes*.

Les opiacés sont employés avec plus de circonspection qu'autrefois, parce qu'on leur reproche avec raison de paralyser l'intestin et de favoriser l'intoxication en retenant dans l'intestin les matières septiques. C'est seulement après avoir vidé l'intestin que l'on pourra employer les opiacés, sans crainte de provoquer les accidents de rétention.

L'opium s'emploie sous forme de *poudre d'opium*, à la dose de 5 à 20 centigrammes, associée à la craie, au sous-nitrate de bismuth; d'*extrait thébaïque*